



MAIRIE HOULBEC-COCHEREL
27120

CONSEIL MUNICIPAL du 28 septembre 2023

Compte-rendu de réunion

Présents :

Serge FONTAINE, Laurent CHABRILLAT, Marc-Andrew GORR, Muriel FROMANGER, Nicolas PRUD'HOMME, Gilles BONIN, Guillaume SAUVÉ, Aurélie ROIG, Yannick CAILLET, Daphné PERROT Valérie THINQUE (arrivée 19h52)

Absents :

Florence VILNAT (procuration Mr FONTAINE)
Éric ADER (procuration Mr CHABRILLAT)
Christine ZAGO (procuration Mme THINQUE)
Charlène MOUSSET (procuration Mme PERROT)

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 19H09, elle a été levée à 20h29.

Secrétaire de séance : Christelle DAVID

Monsieur le Maire change l'ordre des délibérations sur demande de Monsieur Caillet qui doit partir vers 19h30 et ajoute une délibération pour les changements de néons de l'école Jacques Destiné, le vote d'un éventuel achat de terrain est mis en attente, le Conseil Municipal donne son approbation.

1. APPEL NOMINATIF DES PARTICIPANTS

2. APPROBATION DU PRÉCÉDENT CR DU CONSEIL MUNICIPAL

Contre	0	Abstention	0	Pour	13
--------	---	------------	---	------	----

Dont 3 procurations

3. DÉLIBÉRATIONS

- Régularisation de l'acte de vente de l'ancienne mairie

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Caillet qui demande pourquoi l'achat de ce bâtiment est au prix de 238 000€ et pas à 210 000€. Lors de la vente l'ancienne municipalité avait négocié le prix après déduction d'un an de loyer soit une aide de 14400€ et une aide de 5 000€ pour la licence IV. L'acquéreur avait donc 20 000€ de « don ».

Monsieur Caillet souhaite donc un rachat au prix de 210 000€ et souhaite avoir des informations sur la licence IV.

Monsieur Fontaine, le Maire, explique que les négociations ont été faites avec l'acquéreur pour un rachat avec les devis d'études soit un montant de 238 000€. La licence IV reste pour le moment à l'acquéreur qui est également propriétaire de l'ancien café et peut s'en servir pour l'ouverture d'un commerce. Il souligne que tout a déjà été expliqué lors de la réunion publique et sur le flyer qui a été distribué aux habitants pour qu'ils donnent leur avis sur le sujet.

Madame Perrot aurait souhaité un vote anonyme dans une urne.



MAIRIE HOULBEC-COCHEREL

27120

Mme Roig aurait souhaité également un référendum, mais cela impliquait un dossier global avec estimation des travaux et financements et une consultation en mairie avant le vote.

Monsieur le maire précise que c'est ce qu'il aurait voulu, mais très lourd à organiser et la préfecture a conseillé une consultation.

Madame Roig demande également pourquoi un plan de financement sur l'ensemble des travaux, n'a pas été fait et présenté lors de la réunion publique ou lors d'un conseil municipal.

Ce projet lui semble trop flou au niveau financier, aucune information sur la durée des travaux, aucun document officiel présenté.

Messieurs Fontaine et Sauvé rappelle à Mme Roig qu'elle est conseillère municipale et pouvait s'investir et se saisir du dossier si le sujet lui tenait à cœur, et ils lui rappellent qu'elle était favorable pour la consultation.

Monsieur Fontaine propose de voter pour avoir l'autorisation pour l'acquisition au prix convenu et conférant tous pouvoirs pour régulariser l'acte définitif de vente de l'ancienne mairie :

Contre	4	Abstention	0	Pour	9
--------	---	------------	---	------	---

Mmes Perrot, Roig et M. Caillet

Dont 1 procuration

Mme Mousset

Dont 2 procurations

Madame PERROT demande un bilan financier complet pour le prochain conseil municipal, car rien n'a été présenté depuis les élections de mars 2023.

- Montant du loyer pour le local « coiffeuse » (travaux compteurs)

Monsieur le Maire propose un loyer d'un montant de 150€ mensuel et 100€ par mois également de charges qui seront réajustées suivant la consommation.

Des sous-compteurs vont être installés pour le suivi et la facturation des consommations (eau et électricité).

Monsieur Caillet signale que la podologue payait 350€/mois et demande pourquoi le même bail n'a pas été repris.

Monsieur Fontaine explique que le service mis en place est pour aider les habitants et également la coiffeuse. Monsieur Ader a été chargé de s'occuper de la rédaction du bail.

Monsieur Caillet propose d'envoyer l'ancien bail pour voir les clauses car celui qui avait été fait précédemment, était très complet.

Contre	0	Abstention	0	Pour	13
--------	---	------------	---	------	----

Dont 3 procurations

Départ de Monsieur Caillet à 19h45 qui donne procuration à Monsieur Gorr

- Recrutement d'un agent en CDD au service technique en temps complet

Monsieur Fontaine informe qu'un nouvel agent est arrivé dans la commune suite à un départ en retraite.

Cet agent est donc en contrat à durée déterminée pour le moment.



MAIRIE HOULBEC-COCHEREL

27120

Contre	0	Abstention	0	Pour 13
--------	---	------------	---	---------

Dont 4 procurations

- Titularisation d'un agent technique en temps complet (octobre 2023)

Après une stagiatisation en 2022, Monsieur le Maire informe qu'un agent technique sera titularisé en temps complet courant octobre 2023.

Contre	0	Abstention	0	Pour 13
--------	---	------------	---	---------

Dont 4 procurations

Arrivée de Madame THINQUE à 19h52

- Subvention concernant le lavoir de Cocherel et celui d'Houlbec-Cocherel

Monsieur Gorr présente à l'assemblée un bilan complet sur la rénovation des deux lavoirs de la commune. Ces deux lieux sont en très mauvais état, il devient urgent de procéder à une restauration pour maintenir leur résilience structurelle et préserver autant que possible leur valeur historique. Des devis ont été établis par plusieurs artisans : Monsieur PREVOST a été choisi pour ses propositions et ses divers travaux. Ses talents de couvreur charpentier sont très reconnus. Des subventions sont demandées à 80% mais Mr Gorr informe que les dons sont les bienvenus également et souhaite aussi voir avec l'AVPHC sur ce sujet. Il fera lui-même un don à la commune pour ces travaux.

Le montant total des travaux est de 32 778,88€ pour les 2 lavoirs.

Le montant à charge de la commune serait de 6555,78€.

Monsieur le maire propose de voter une délibération pour chaque lavoir :

Vote à l'unanimité pour les travaux au lavoir de Houlbec-Cocherel :

Contre	0	Abstention	0	Pour 15
--------	---	------------	---	---------

Dont 5 procurations

Vote à l'unanimité pour les travaux au lavoir de Cocherel :

Contre	0	Abstention	0	Pour 15
--------	---	------------	---	---------

Dont 5 procurations

Mme Roig trouve que ces rénovations sont nécessaires et valoriseront le patrimoine de la commune.

Monsieur le Maire fait un bilan également sur les subventions acceptées, des demandes sont faites pour avoir des aides au maximum sur les travaux :

- Installations de 3 bornes à incendie
- Rénovation de la toiture de l'église
- Travaux Mur de l'église



MAIRIE HOULBEC-COCHEREL
27120

- Horaires de l'éclairage public

Les lumières restent souvent allumées sans nécessité.

Un bilan avec le SIEGE 27 est prévu pour une étude sur ce sujet car il a déjà été constaté 14 horloges obsolètes.

Monsieur Chabrilat explique et propose 3 possibilités au niveau des horaires d'éclairage :

Du 01/05 au 31/08 plus d'éclairage (cela a été mis en place dans beaucoup de commune pour réduire les coûts) SAUF au rond-point de Gaillon pour des raisons de sécurité et éclairage jusque 23H sur la place Frélicot TOUTE L'ANNEE.

Voici les horaires proposés du 01 septembre au 30 avril :

- 21h / 6h30
- 21h30 / 6h30
- 22h / 6h

Madame Perrot demande si un déclenchement automatique des lumières peut être mis en place par exemple. Mais cela n'est pas possible et serait trop coûteux pour la commune et considéré comme du confort donc aucune aide pour cela non plus.

Le conseil décide de voter à l'unanimité les horaires les mieux adaptés pour tous les habitants en sachant que cela peut être modifié rapidement soit : 21h30 / 6H30

Contre	0	Abstention	0	Pour 15
--------	---	------------	---	---------

Dont 5 procurations

- Natura 2000 : création d'un comité de pilotage avec désignation des représentants de la commune

Monsieur le Maire explique qu'un titulaire est demandé ainsi qu'un suppléant, et demande qui se propose volontaire concernant les bois et forêts :

Monsieur Bonin est nommé titulaire et Mr Chabrilat sera son suppléant.

Contre	0	Abstention	0	Pour 15
--------	---	------------	---	---------

Dont 5 procurations

- SIEGE 27 : redevance pour occupation du domaine public (RODP)

Comme chaque année, le SIEGE communique aux communes concernées le montant de la redevance pour occupation du domaine public (RODP).

Le montant des sommes dues en 2023 est de 141€.

Vote à l'unanimité

Contre	0	Abstention	0	Pour 15
--------	---	------------	---	---------

Dont 5 procurations

- Changement des néons à l'école Jacques Destiné



MAIRIE HOULBEC-COCHEREL

27120

Les 420 néons en place à l'école Jacques Destiné sont à changer pour des raisons économiques. La consommation de ces néons coûte à la commune 80€/jour soit 1 600€/mois.

Monsieur Chabrillat explique que l'installation de 111 blocs LED coûterait 6 894,21 HT.

La consommation mensuelle passerait à 800 € après l'installation.

Des demandes de subvention vont être faites pour ce dossier.

Contre	0	Abstention	0	Pour	15
				Dont 5 procurations	

Madame Perrot vote mais demande à nouveau un bilan financier justement pour un suivi sur les comptes de la commune. Monsieur le Maire le note et cela sera fait lors du prochain CM.

4. COMMISSIONS :

Monsieur le Maire explique que des changements ont été faits sur les commissions.

La communication et l'animation ont été regroupées tout comme l'urbanisme et patrimoine et travaux voirie sécurité et embellissement. Il rappelle que toutes les personnes qui le souhaitent, peuvent changer de commission ou les intégrer. Voici les commissions proposées :

COMMISSION	MEMBRES
Communication - Animation	VILNAT Florence FROMANGER Muriel CHABRILLAT Laurent
Chemins	BONIN Gilles (V.P) THINQUE Valérie GORR Marc-Andrew ROIG Aurélie ZAGO Christine
Travaux - Voirie - Sécurité - Embellissement	PRUD'HOMME Nicolas (V.P) CHABRILLAT Laurent SAUVE Guillaume GORR Marc-Andrew
Urbanisme - Patrimoine	GORR Marc-Andrew (V.P) ROIG Aurélie PRUD'HOMME Nicolas VILNAT Florence ZAGO Christine CHABRILLAT Laurent SAUVE Guillaume ADER Eric CAILLET Yannick
Finances	ADER Eric (V.P) ZAGO Christine GORR Marc Andrew PRUD'HOMME Nicolas



MAIRIE HOULBEC-COCHEREL

27120

	MOUSSET Charlène
Ecole - Périscolaire	SAUVE Guillaume (V.P) CHABRILLAT Laurent GORR Marc-Andrew PRUD'HOMME Nicolas MOUSSET Charlène VILNAT Florence

5. QUESTIONS DIVERSES :

Nomination référent PICS (Plans Intercommunaux de Sauvegarde) ;
Monsieur Fontaine nomme Mme Florence VILNAT.

Monsieur le Maire clôture le Conseil Municipal, la séance est levée à 20h29.